LE PETIT RE-PORTEUR

N°02

Je crois ce que je dis, je fais ce que je crois. Victor Hugo

HAÏKU DU MOIS

Équinoxe de printemps
Sur les braises flotte
Un voile de brume

Janvier 2021

ÉDITO

BONNE ANNÉE...

Ce 1er jour de l'année n'a pas échappé à la tradition des bons vœux…et du bonheur !

Quand on se retourne et que l'on voit ces derniers mois d'épreuves sanitaires, économiques et personnelles… on peut se demander à quoi rime cette tradition qui n'empêche ni les disparitions tragiques, ni les ongles incarnés et encore moins les trahisons. Alors ce bonheur que chacune et chacun attend de tous ses…vœux n'est-il pas une simple superstition, une chimère ? Même si bien entendu, de belles choses arrivent aussi et Porteurs de Vivres en est l'exemple vivant.

Le mot bonheur vient du latin bon et heur. Heur étant un « augure tiré de l'observation du vol des oiseaux ». L'heur, initialement, désigne un présage, qu'il soit bon ou mauvais. Le premier sens de bonheur est donc « chance ». Alors, si le bonheur n'est qu'un rêve propre à chacun, comment le trouver, le débusquer. Le bonheur ne se mesure pas et son maître étalon n'existe pas. Il peut être impulsif, instinctif, insaisissable, fugace, spontané, furtif… Sa construction à long terme relève de la stratégie philosophique. Et quand on l'a attrapé…vivons cachés car le bonheur rend envieux. (ex : les amoureux sur les bancs publics de Brassens) Notre bonheur moderne est maintenant synonyme de plaisir, d'épicurisme, de jouissance immédiate, d'euphorie, lubricité et autres fantaisies récréatives.

Mais heureusement, le bonheur, ce peut-être aussi se retrouver autour d'une table, une belle rencontre, un rayon de soleil à travers les carreaux, un chat qui ronronne… un sourire…une goutte de rosée sur un brin d'herbe…

Si le bonheur appartient à la sphère privée, le droit au bonheur peut-il être gravé dans le marbre ?

La déclaration des Etats-Unis de 1776 n'a pas déclaré un droit au bonheur en tant que tel, mais « un droit à la recherche du bonheur ». N'étant pas en reste, la Constitution française de 1793 déclare ***« Article 1. - Le but de la société est le bonheur commun. Le gouvernement est institué pour garantir à l'homme la jouissance de ses droits naturels et imprescriptibles. Ces droits sont l'égalité, la liberté, la sûreté, la propriété ».*** *Ce qui renvoie à l'idée d'épanouissement propre et de liberté et que chaque citoyen se doit de mettre tout en œuvre pour y accéder (si tant est que la société soit stable et sereine). Il peut néanmoins se faire que le droit intervienne et crée un lien avec le bonheur, défini alors comme une situation de «non-malheur». (Malheur «mauvaise augure»).*
Epicure (300 av. JC) définit le bonheur comme absence de douleur physique et psychique, plénitude du corps et de l'âme. Le bonheur est incompatible avec toute idée de manque. Il s'agit bien du bonheur par son occurrence « plénitude ».

Kant (XVIII^{ème}s.) définit le bonheur comme la satisfaction complète des besoins et des inclinations (c'est-à-dire des désirs). L'idée de bonheur et sa réalisation ne se rencontrent donc jamais. Le concept de bonheur ne peut donc être autrement qu'indéterminé, c'est un « idéal, non de la raison, mais de l'imagination ».

Alors mes amis…marchons dedans et du pied droit !…BONNE ANNÉE.

Pierre Breillat

PORTEURS DE VIVRES est une association fondée par le **collectif citoyen Vivre Ensemble à Champdeniers** en avril 2020**.** Le principe est simple, faciliter le lien entre les producteurs locaux et les habitants du Val d'Égray, au juste prix… Du local, Bio ou raisonné, rémunérant au juste prix les producteurs engagés dans notre démarche. Adhérer à Porteurs de Vivres, c'est défendre une économie locale, sociale et solidaire ! Rendez-vous le mercredi entre 17h et 20h et le samedi entre 9h30 et 12h dans notre local au **5 rue de Genève à Champdeniers**, ou passez votre commande hebdomadaire avant le dimanche à 23h sur notre site internet pour retirer votre panier le mercredi...

WWW.PORTEURSDEVIVRES.FR

AU MOYEN-ÂGE

UN JOUR SUR TROIS ÉTAIT CHÔMÉ

Fêtes locales, fêtes de précepte, fêtes civiles ou de traditions corporatives …

Une réalité qui scande les jours et les mois de ce pays fait de paysans et d'artisans. Ce qu'il nous est donné de fêter aujourd'hui, ce sont les restes de ces « congés » obligatoires dûment répertoriés par les lois de l'Église ou des corporations de métiers et pendant lesquels le travail était strictement proscrit. Bien sûr ces congés étaient très différents selon les régions et les saisons.

Au XIIIe siècle, un marchand ambulant devait porter sur lui un almanach des dates de jours chômés selon chaque région car dans certaines, l'année comportait 13 mois ou 11 dans une autre.

Pieter BRUEGHEL, Le mariage - 1610.

Les changements sociétaux de la renaissance voient arriver le protestantisme et ses « déviances » puis le siècle des Lumières, les mouvements ouvriers du XIXe et enfin les lois sur la séparation de l'Eglise se de l'Etat en 1905, la laïcité…auront tôt fait d'aplanir ce calendrier festif. Nous travaillons donc plus aujourd'hui qu'au moyen âge. C'est une évidence.

LA GALETTE DES ROIS…

ÉPIPHANIE OU LA FÊTE DES FOUS

Encore une fête qui va peser sur nos hanches…et qui nous vient du fin fond de l'histoire chrétienne qui elle-même l'a emprunté aux fêtes Saturnales, de la Rome antique. Ces « Saturnales » orgiaques fêtaient le solstice d'hiver, permettant pendant 7 jours de partager des galettes de pains plats et ronds symbolisant le retour du soleil.

Gabriel METSU, La fête des Rois - 1650.

Cette Epiphanie se déroule en réalité le 6 janvier soit 12 jours après noël. Epiphanie signifie « manifestation d'une apparition ». Tout un programme qui se termine par un étouffe chrétien. C'est étonnant. La tradition religieuse dit que c'est le jour de la présentation de Jésus aux Rois mages, d'où « fête des rois ».

La tradition culinaire de la galette des rois remonte au XIIIe~ XIVe siècles. On y retrouvait alors les premières traces du partage d'une galette lors de l'Epiphanie. Une galette, coupée en autant de portions que de convives plus une : la «part du pauvre», c'est-à-dire destinée au premier nécessiteux qui se présentait…Quant à la fève, elle remonte également aux Saturnales. Dans les garnisons ou les quartiers, celui qui tombait sur la fève, en l'occurrence un haricot, devenait le roi, le fou de la journée. Il pouvait réaliser tous ses vœux et commandait à qui il voulait. Bon appétit !

FUTURA
& LE FUTUR
DU CENTRE BOURG

PORTEURSDEVIVRES.FR

Peut-être avez-vous remarqué la typographie utilisée dans le ***Petit Re-Porteur***. Cette typographie se nomme le FUTURA. C'est également la typo choisie pour peindre notre enseigne et chacun de nous a pu observer l'attention prise pour cette réalisation. Nous aurions pu commander et coller des lettres adhésives mais nous avions décidé d'introduire le concept même de Porteur de Vivres dans une démarche de réelle réflexion. Il aura fallu 3 semaines. D'aucuns peuvent penser que ces lettres sont…juste des lettres. Et bien non. Chaque lettre depuis l'aube de l'alphabet, puis chaque typographie depuis l'invention de l'imprimerie à un nom. Il y en a des milliers. Chaque époque en a laissé plusieurs centaines. Le dessin de lettre FUTURA fut donc choisi pour réaliser l'enseigne. Pendant qu'Aurélie décollait patiemment d'anciens adhésifs, et qu'on peignait le tout en blanc, la maquette exécutée par Guillaume fut dessinée grandeur nature sur le fronton.

Crayons, papier, équerre, compas et règle furent indispensables à l'élaboration du dessin final. Puis rehaussées en vert, les lettres devinrent petit à petit compréhensibles et lisible. Pour Pierre qui était à la manœuvre, se trouver en haut de l'échelle, accroché à son pinceau n'était pas chose aisée. En effet, outre les tracteurs et poids lourds rasant le trottoir, les passants(es), les curieux(ses).. (tufékoa ?), les copains(ines)..(tapafini ?), les voitures (bip bip !) fenêtre ouverte (salut l'artiste !) etc…Le travail de communication allait déjà bon train. Puis lentement, de « Pot..rs..d..Vi…es »…on put enfin déchiffrer : « Porteurs de Vivres ». Donc, de tufékoa ?, on passa rapidement à cékoa ? De la curiosité non feinte nous passions à l'étonnement dubitatif…et désormais à l'attente non feinte du mercredi, jour d'ouverture.

Alors, pourquoi le FUTURA ? Cette typographie fut créée dans les années 20 par Paul Brenner, artiste du Bauhaus allemand. Dans cette Allemagne deux familles de polices étaient habituellement utilisées. Le gothique et les "grotesques". Cherchant à innover en créant une typographie moderne et lisible Paul Brenner reprit les bases de la construction traditionnelle et de la géométrie complexe du dessin de lettre. Il parvint après des années de travail à réaliser son projet. D'une esthétique exigeante, de formes pures, intangibles et harmonieuses le dessin du FUTURA fut une réussite qui reste à ce jour sans équivalent. Lorsqu'un amoureux des belles lettres rencontre un ancien de l'École Estienne…ça donne une belle et fière enseigne. Et puis le FUTURA… finalement, c'est le Futur. Pour un projet c'est la typo idéale.

P.B

LA RECETTE DU MOIS

LA CHANDELEUR…LE 2 FÉVRIER.

A l'origine c'est très probablement une très ancienne fête païenne devenue fête liturgique.

Quarante jours après la naissance de leur premier-né, Joseph et Marie vont au Temple afin présenter celui-ci au grand prêtre. Reconnu comme « lumière d'Israël » par Siméon, ce rituel issu de la tradition hébraïque se transformera en fête chrétienne des chandelles. Tous les 2 février, les fidèles en procession tenaient en main des chandelles consacrées et déambulaient de nuit dans la ville.

Alors, pourquoi les crêpes ?

Comme la galette, la crêpe est ronde et elle symbolise le soleil et le retour de la lumière après le Solstice d'hiver. Rond, souple et doré, ce soleil se trouve associé dès le Ve siècle à la fête des chandelles. Confectionnée de froment, d'épautre ou de sarrasin, la crêpe est aussi le symbole de belles moissons futures.

La tradition veut qu'à la première crêpe sautée, on doit tenir une pièce d'or afin de conjurer le sort et appeler l'abondance.

UNE RECETTE DE PÂTE À CRÊPES

La recette 1,2,3,4 me plaît bien car elle est facile à mettre en œuvre et à mémoriser. Soit :
1 pincée de sel
2 verres de farine
3 œufs
4 verres de lait
On met les deux verres de farine dans un cul de poule,
on y ajoute la pincée de sel, on mélange bien,
puis on y met les trois œufs
et enfin on verse le lait doucement de façon à ce que l'appareil devienne onctueux.
Laisser reposer 1 heure. Pour les amateurs, préparer jambon, crème fraîche, œufs, fromages, filet de truites de la Boutonne…
Ne pas oublier un bon Cidre Brut frappé.
Bon appétit.

Si vous souhaitez partager vos recettes dans le Petit Re-Porteur, envoyez-les à porteursdevivres@gmail.com

Pieter AERTSEN, Les crêpes - 1562

Amitiés, joie et bonheur à toutes et tous pour cette nouvelle année et bonnes crêpes…

L'équipe du Petit Re-Porteur

LE PETIT RE-PORTEUR est édité par l'Association PORTEURS DE VIVRES - Place Porte Saint Antoine - 79220 Champdeniers
Directeur de la Publication: Guillaume DUMOULIN - **Comité de Rédaction:** Pierre BREILLAT - Annick PAPOT - Isabelle AUBIAN - Guillaume DUMOULIN
Conception graphique: Guillaume DUMOULIN - **Crédits:** Association Porteurs de Vivres
Imprimé à Champdeniers grâce au soutien du Centre-Socio Culturel du Val d'égray - Merci à eux.
N°01 - Décembre 2020 - EXEMPLAIRE GRATUIT - Ne pas jeter sur la voie publique